

BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DE CHALON-SUR-SAONE

Rapport d'activité 2005



Chalon
sur
Saône
www.chalon.fr

SOMMAIRE

_____ PRESENTATION

- 1.1 Missions
- 1.2 Histoire
- 1.3 Principaux événements de l'année

_____ MOYENS

- 2.1 Locaux
- 2.2 Personnel
- 2.3 Collections
- 2.4 Budget
- 2.5 Informatique

_____ ACTIONS

- 3.1 Ouverture au public
- 3.2 Accueil de groupes
- 3.3 Animations
- 3.4 Communication
- 3.5 Participation à la vie de la profession

_____ UTILISATIONS

- 4.1 Lecteurs
- 4.2 Prêts
- 4.3 Communication de documents en magasins
- 4.4 Recherches personnalisées, patrimoniales et consultations des fonds patrimoniaux
- 4.5 Prêt entre bibliothèques

_____ PERSPECTIVES

- 5.1 L'étude sur la lecture publique

1.1. Missions

Les bibliothèques municipales de Chalon-sur-Saône sont un service public chargé de contribuer à l'éducation permanente, à l'information, à l'activité culturelle et aux loisirs de tous les citoyens.

Elles permettent la consultation sur place et l'emprunt de documents imprimés : livres et périodiques.

Elles conservent et mettent en valeur les collections patrimoniales.

Elles participent à la vie culturelle de la ville.

Elles font partie des 54 bibliothèques municipales classées, en raison de l'importance des fonds anciens et du dépôt par l'État des collections patrimoniales. A ce titre, leur direction est assurée par deux fonctionnaires d'État, membres du personnel scientifique des bibliothèques.

1.2. Histoire

1792 : confiscation des bibliothèques religieuses du bailliage de Chalon

1824 : ouverture d'une bibliothèque publique au collège

1845 : installation de la bibliothèque dans l'ancien couvent des Carmes (Hôtel de Ville) : une salle où sont remontées les boiseries de l'abbaye de La Ferté

1967-1968 : rénovation de la section adulte

1971 : création de la section Jeunes

1973 : - la bibliothèque est déclarée « classée »
- ouverture de la section des jeunes, 12 place de l'Hôtel de Ville
- ouverture de la section enfantine au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville
- ouverture d'une bibliothèque de quartier au centre social des Prés Saint-Jean

1975 : mise en service du bibliobus dans 4 quartiers

1978 : la salle de prêt est transférée dans la chapelle des Carmes

1993 : informatisation

1999 : - mise en service du nouveau bibliobus,
- ouverture de la bibliothèque des Prés Saint-Jean (décembre)

1.3. Principaux événements de l'année 2005

Lors du conseil municipal de février, ont été adoptés deux rapports importants : nouveau règlement intérieur et charte des collections.

La Bibliothèque municipale a élaboré un projet de « charte des collections ». Elle propose des objectifs documentaires généraux, établit les principes de constitution des collections. Ce document est appliqué par la Bibliothèque municipale, et fait foi de la politique d'acquisition déterminée. Il permet également d'expliquer aux lecteurs les différents choix. Les différents points abordés sont : la répartition en secteurs d'acquisition, les supports, les critères de choix, la prise en compte des demandes des usagers, les sources d'acquisition, les éliminations, le prêt entre-bibliothèques et la participation aux réseaux régionaux et nationaux. Il sera complété par des documents techniques, outils de travail internes de la Bibliothèque.

Le dernier règlement intérieur de la Bibliothèque municipale de Chalon-sur-Saône avait été validé par le Conseil municipal en janvier 1996. Il est apparu indispensable de le mettre à jour et de le compléter. Le nouveau règlement proposé comporte 5 grands chapitres généraux : accès et règles de comportement, consultation, inscriptions, conditions de prêt, services (réservations, suggestions d'achat, visites, reproductions, prêt entre bibliothèques, expositions...), et un chapitre spécifique pour la consultation des documents patrimoniaux.

Les horaires et les tarifs, sujets à variation, font l'objet de délibérations propres.

Un incendie s'est produit le 8 novembre de l'Annexe des Prés Saint-Jean, suite au mouvement de violences urbaines : toiture endommagée, 400 livres abîmés. Le stationnement en décembre du bibliobus devant le bâtiment a permis aux habitants du quartier de continuer d'emprunter des livres et les animations ont été maintenues en étant déplacées dans les écoles. La réouverture provisoire (en attendant les travaux définitifs) a eu lieu début janvier 2006.

2.1 LOCAUX

2.1.1 La bibliothèque centrale section adultes

Elle est située dans l'hôtel de ville, escalier B, au 1^o étage.

- 550 m² d'espaces publics : une salle de prêt aménagée dans l'ancienne chapelle des Carmes, éclairée par un vitrail, et une salle d'étude (73 places assises), décorée de boiseries du XVIII^{ème} siècle provenant de l'abbaye de la Ferté et de deux globes (terrestre et céleste) manuscrits, du XVIII^{ème} siècle

- 675 m² de services intérieurs (bureaux, magasins de stockage des livres et des périodiques).

Un local de 50 m² situé au studio 70 rue de Lyon permet de stocker des périodiques de conservation et une partie du fonds ancien.

2.1.2 La bibliothèque centrale section jeunesse

Elle est située 12 et 12 bis place l'Hôtel de Ville et présente deux entrées distinctes, l'une pour les enfants (2 à 8 ans), l'autre pour les jeunes (8 à 15 ans).

- 330 m² d'espaces publics : salles de prêt, salle du conte, salle des périodiques, salle de travail, salle adolescents et salle bandes dessinées

- 310 m² de services intérieurs (bureaux, magasins de stockage des livres et des périodiques).

2.1.3 La bibliothèque des Prés Saint-Jean

Elle est située 2D rue Aristide Briand et sa surface est de 360 m². La majeure partie est consacrée au service public, avec 17 places assises pour la consultation sur place.

2.1.4 Le local du bibliobus

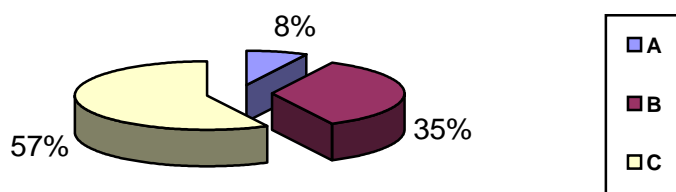
Il occupe depuis janvier (avec un magasin destiné à entreposer les livres désherbés) 350 m² au pôle Archives et Logistique (16, rue de la Jonchère à Chatenoy-le-Royal).

L'ensemble des locaux des bibliothèques de Chalon-sur-Saône représente 2 625 m², soit 5 m² pour 100 habitants (moyenne nationale 2004 : 5.68 m²).

2.2 PERSONNEL

L'année 2005 a vu la réintégration d'un agent de catégorie C, la création de deux postes (1.5 ETP) d'agents du patrimoine, et la mutation d'un agent du patrimoine qui aura en charge l'entretien des fonds anciens.

2.21 Répartition par type d'emplois



La répartition au niveau national en 2002 est de 8.8 % d'emplois de cat. A, 21.9 % de cat. B, 47.7 % de cat. C et 21.6 % d'autres emplois.

Types d'emploi	Nombre d'agents au 31.12.2005	Nombre d'équivalents temps plein au 31.12.2005
Conservateurs d'État	2	1.8
Bibliothécaire	1	1
Catégorie A	3	2.8
Assistants qualifiés de conservation	12	10.4
Assistants de conservation	2	1.6
Autres filières cat. B	0	0
Catégorie B	14	12
Agents qualifiés du patrimoine	5	5
Agents du patrimoine	9	8.5
Autres filières cat. C	9	8.6
Catégorie C	23	22.1
Vacataires	0	0
Non titulaires	0	0
Total	40	36.9

2.22 Répartition par services

Services	Nombre d'agents au 31.12.2005
Centrale adultes	13
Centrale jeunesse	6
Annexe des prés Saint-Jean	4
Bibliobus	4
Sections	27
Direction	3
Secrétariat	2
Comptabilité	2
Informatique	1
Équipement	5
Services fonctionnels	13
Total	40

2.3 COLLECTIONS

2.31 Les collections de lecture publique

Les bibliothèques possèdent au 31.12.2005 :

- livres en libre accès : 104 555,
- livres en consultation sur place : 2 183,
- livres en magasins : 47 000,
- périodiques : 382 titres (dont 286 pour les adultes et 96 pour les jeunes),
- phonogrammes non musicaux : 77,
- partitions (déposées au Conservatoire) : 641.

2.32 Les collections patrimoniales

Elles se composent de :

- 263 manuscrits,
- 19 incunables,
- 48 000 imprimés (dont, notamment, environ 17 000 livres anciens en salle d'étude, des périodiques anciens, un fonds de bibliophilie contemporaine de 156 ouvrages, et un fonds local et régional de plus de 11 000 volumes),
- 2 261 documents graphiques.

Elles sont présentées dans la salle d'étude, hormis la Réserve de documents rares et précieux, une partie des magasins généraux (ouvrages antérieurs à 1950, parties de fonds anciens non traités), le magasin des fonds local et régional, le magasin du studio 70 et le magasin Neyrat. Elles sont essentiellement composées d'ouvrages publiés avant 1900. Les principaux fonds sont :

- le fonds de manuscrits,
- le fonds des imprimés anciens, dit Fonds ancien (réparti entre la Réserve où se trouvent notamment les incunables et les ouvrages du 16^{ème} siècle ainsi que tout autre ouvrage précieux, la salle d'étude, une partie des magasins généraux, le studio 70),
- les fonds particuliers : Fonds Soret, Fonds Salis, Fonds Gros, Fonds Saint-Vincent, Fonds Chenu,
- les fonds local et régional,
- le fonds d'estampes,
- le fonds de bibliophilie contemporaine,
- les périodiques anciens.

2.33 Les acquisitions

6 319 livres ont été acquis en 2005 : 3 060 livres pour jeunes, 3 259 livres pour adultes.

2.4 BUDGET

2.41 Dépenses d'investissement

Les dépenses ont concerné :

- le mobilier et le matériel pour 32 922 €
- les collections : 96 476 €
- les autres dépenses : 54 496 €.

2.42 Dépenses de fonctionnement

Elles ont représenté :

- pour le personnel : 997 696 €
- pour les collections : 32 643 €
- pour les autres dépenses : 24 645 €

2.43 Recettes

Elles sont composées des :

- droits d'inscription : 17 939 €
- pénalités de retard : 1 865 €

2.5 INFORMATIQUE

Les bibliothèques sont informatisées par la société GEAC, avec le logiciel de gestion [VubisSm@rt](#), installé depuis le début de l'année 2003.

Le système est composé d'un serveur Windows 2000 (acquis fin 2002) localisé au Service Informatique, 44 terminaux dont 9 postes pour le prêt et 8 postes pour la consultation des lecteurs, plus un ordinateur portable, répartis sur les quatre sites de la BMCS. Les postes de travail sont tous connectés à Internet.

La messagerie électronique (Lotus), fort appréciée, est présente sur 16 postes pour un total de 11 adresses mails liées à la bibliothèque, et demanderait à être déployée sur d'autres postes.

3.1 OUVERTURE AU PUBLIC

Les différents sites ne sont pas ouverts aux mêmes horaires, du fait des spécificités de chacun. Tous ont été fermés exceptionnellement le samedi de Pâques.

3.11 Ouverture au public de la section adultes

Lundi	fermé
Mardi	13 h 30 - 19 h
Mercredi	10 h - 18 h
Jeudi	13 h 30 - 19 h
Vendredi	10 h - 12 h 13 h 30 - 19 h
Samedi	10 h - 16 h
Total	32 h 30

La bibliothèque a été fermée 2 semaines en août.

La bibliothèque a été ouverte exceptionnellement jusqu'à 18 h le samedi 17 septembre, dans le cadre des manifestations *Chalon à l'heure de l'Égypte*, mises en place à l'occasion du 5^{ème} colloque international Vivant Denon, lors des journées du Patrimoine et du Mois du patrimoine écrit et graphique : exposition d'ouvrages intitulée *Regards voyageurs sur l'Égypte au XIX^{ème} siècle ou le déchiffrement d'une passion* accompagnée d'une bibliographie sélective et visites commentées.

3.12 Ouverture au public de la section jeunesse

	Périodes normales	Vacances scolaires
Lundi	fermé	fermé
Mardi	16 h 30 - 18 h 30	15 h - 18 h
Mercredi	10 h - 12 h 14 h - 18 h	10 h - 12 h 15 h - 18 h
Jeudi	16 h 30 - 18 h 30	15 h - 18 h
Vendredi	16 h 30 - 18 h 30	15 h - 18 h
Samedi	10 h - 16 h	10 h - 12 h 14 h - 16 h
Total	18 h	18 h

La bibliothèque a été fermée 2 semaines en août.

3.13 Ouverture au public de la bibliothèque des Prés Saint-Jean

Lundi	fermé
Mardi	16 h - 18 h
Mercredi	10 h – 12 h 13 h 30 – 17 h 30
Jeudi	16 h – 18 h
Vendredi	fermé
Samedi	13 h 30 – 16 h
Total	12 h 30

La bibliothèque a été fermée 2 semaines en août.

3.14 Tournées du bibliobus

Lundi : pas de passage

Mardi : pas de passage

Mercredi : 9 h 30 – 10 h 45 : Fontaine au Loup (rue P. Loti)

11 h 00 - 11 h 45 : Clair Logis (Square Van Gogh)

14 h 00 – 16 h 00 : Stade (centre commercial)

16 h 15 – 17 h 30 : Aubépins Sud (rue J. Renard)

Jeudi : 16 h 15 – 18 h 30 : Aubépins Nord (rue R. Rolland)

Vendredi : 16 h 15 – 18 h 30 : Zac, Plateau St Jean (rue E. Varese)

Samedi : 10 h 15 – 11 h 15 : Boucicaut-Verrerie (place du Marché)

11 h 30 – 12 h 30 : Bourgogne - Verrerie (au coin de la rue de la Liberté, face à la rue O. Létorey)

13 h 45 – 14 h 45 : Bellevue (rue des Gaillardons)

15 h 00 – 15 h 45 : Charreaux (place Arago).

Pas de passages 2 semaines en août.

3.2 Accueils de groupes

Des accueils de classes et de groupes sont proposés pendant l'année dans les différentes sections, en dehors des heures d'ouverture au public.

Ces visites sont organisées afin d'aider à découvrir et utiliser les ressources de la bibliothèque et entrent dans ses missions traditionnelles. Elles répondent en particulier à une forte demande des enseignants. On distingue trois grands types d'accueils de groupes, toutes catégories d'âges confondues :

- Visite découverte : sur une séance, le groupe découvre la bibliothèque et ses services, puis apprend à utiliser ses outils de recherche documentaire ainsi qu'à localiser des documents,

- Visite à thème : il s'agit d'une visite découverte suivie d'un travail (de recherche ou ludique) spécifique, en accord avec le responsable du groupe en visite. On compte généralement 1 à 3 séances pour un groupe.

Elles concernent soit les fonds courants, soit les fonds patrimoniaux.
 Pour les fonds patrimoniaux en 2005 : découverte de la bibliothèque et de son fonds ancien, thématique portant sur le voyage permettant de montrer des ouvrages à gravures à une classe de primaire, accueil de 24 étudiants en licence professionnelle Technologies de l'animation de l'image et du son à l'IUT, afin d'exposer, sur la base d'ouvrages sélectionnés, l'évolution du rôle de l'illustration dans le livre.

- Visite sur projet : un projet, pédagogique ou non, est monté en amont par la bibliothèque et ses partenaires, et fait l'objet de préparations approfondies puis de visites récurrentes. Le nombre de séances est tout à fait variable selon le projet, des séances hors les murs peuvent avoir lieu, ainsi qu'une restitution de la part du groupe accueilli.

La bibliothèque offre sa participation active à l'action menée chaque année scolaire par l'association Livralire (en 2004-2005 *Intimelivres*, en 2005-2006 *Exoticalivres*), action qui relève très clairement du dernier type d'accueil mentionné : à partir d'une sélection thématique de livres effectuée pour chaque niveau scolaire (de la maternelle à la 6^{ème}) par l'association, les bibliothécaires de tout le département préparent ensemble des animations destinées à mettre en valeur les ouvrages, et à sensibiliser les enfants à leur lecture. Ensuite, les classes participantes sont accueillies 3 à 4 fois à la bibliothèque pour bénéficier des animations, puis doivent choisir un livre parmi la sélection pour en proposer une mise en scène. Tous les enfants restituent ce travail en juin, lors d'un final festif organisé par la bibliothèque.

➤ En 2005, la répartition des accueils de groupes d'enfants (scolaires, IME, maisons de quartiers) s'est effectuée de la façon suivante :

	Nombre d'enfants reçus	Nombre de visites	Nombre de livres empruntés
Annexe des Prés Saint-Jean	1 413	73	1 659
Bibliobus	2 438	115	2 421
Section jeunesse	2 228	119	1 351
Total	6 079	307	5 431

A noter deux points importants :

- L'annexe des Prés Saint-Jean a été fermée du 8 Novembre 2005 au 10 Janvier 2006, pour cause d'incendie, ce qui a eu une conséquence importante sur le nombre d'accueils.

- Le nombre d'enfants reçus comptabilise chaque présence d'individu lors d'un accueil de groupe, même lorsqu'un groupe vient plusieurs fois.

➤ Concernant les groupes d'adultes, 99 adultes ont été accueillis à l'annexe des Prés Saint-Jean, et en section adultes deux projets à caractère transversal ont été menés :

- de sept. 2005 à mai 2006 : prix littéraire des lycéens et apprentis de Bourgogne en partenariat avec le Conseil Régional et le Centre Régional du Livre. Présentation des ouvrages sélectionnés en 4 à 5 séances, à la bibliothèque ou hors les murs. Lycées partenaires : lycée automobile, lycée La Colombière, CFAI 71. Soit environ 80 lycéens.

- accueils de classes autour de la littérature russe, à l'occasion de Lire en Fête : environ 8 classes, soit 200 élèves.

3.3 Animations

Dans son partenariat avec le monde scolaire la bibliothèque sort également de ses murs. Ainsi d'octobre 2004 à mai 2005 une bibliothécaire de la section Jeunes est intervenue dans un CDI (Collège Le Devoir) dans le cadre du temps périscolaire, en présentant à des classes de 6^{ème} et de 4^{ème}, des albums, des romans et des contes et en animant ces séances par des lectures thématiques.

Dans le cadre de la 4^{ème} édition de *Tuliquoi* (Cabaret-lecture) coordonné par l'association Livralire, la bibliothèque, partenaire de l'opération, est une nouvelle fois intervenue, de janvier à juin, par la présentation de livres dans des collèges.

Ces interventions sont reconduites pour l'année scolaire 2005-2006.

En direction du monde des bébés-lecteurs, une bibliothécaire est intervenue à Accord'Âges au cours de séances destinées à la sensibilisation des parents.

Des animations ponctuelles sont organisées tant en direction des publics adultes que des enfants (heure du conte et heure du conte arabe). D'autres actions sont systématiquement mises en place à l'occasion des manifestations nationales (Mois du patrimoine écrit, Lire en fête), régionales (Temps de paroles, festival piloté par l'association La Voix des mots) ou locales présentant une périodicité régulière (l'Arbre à poésie, festival de poésie en Chalonnais tous les 2 ans par exemple). Ainsi, en 2005 ce furent « Temps de paroles » sur le thème « Où est mon pays ? », avec une soirée lecture autour de Nina Berberova (conférence par Hubert Nyssen, des éditions de Minuit) ; une conférence par M. Haverkamp (Association Renaissance du château de Bissy-sur-le Fey: « Pontus de Thyard se livre » ; dans le cadre du festival L'Arbre à Poésie : Ariane Dreyfus ; le Mois du patrimoine écrit et graphique 2005 (exposition *Regards voyageurs sur l'Égypte au XIX^{ème} siècle ou le déchiffrement d'une passion*, du 17 septembre au 15

octobre, accompagnée d'une bibliographie réalisée dans le cadre du 5^{ème} colloque international Vivant Denon, avec visites commentées de la Bibliothèque et de l'exposition le samedi 17 septembre lors des Journées européennes du patrimoine et conférence tenue par Daniel Claustre, maître de conférences en littératures comparées et enseignant à l'IUFM et à l'Université de Bourgogne, *Un "grand homme" en Egypte, le bourguignon Pierre Trémaux*, à la section adultes, le mardi 20 septembre à 18 h 30) ; Lire en Fête sur la Littérature russe et balade contée en collaboration avec l'Espace Patrimoine ; le forum des familles : sélection et mise à disposition de livres sur la famille...

Dans les différentes sections, des vitrines thématiques permettent de mettre en valeur un auteur, un genre littéraire, un thème et également de présenter les nouveautés de la bibliothèque ou encore de faire écho aux événements locaux ou aux commémorations culturelles nationales... Pour l'année 2005, on peut citer : Pontus de Tyard et la Pléiade, la libération des camps de concentration, le Brésil, Jean-Paul Sartre, le loup, Noël...

3.4 Communication

Les différents documents de communication s'adressent au public, au personnel, aux partenaires institutionnels : agenda des animations, affiches, guide du lecteur, signets de retour, rubriques dans Chalon magazine (un livre un mois...), site web.

3.5 Participation à la vie de la profession

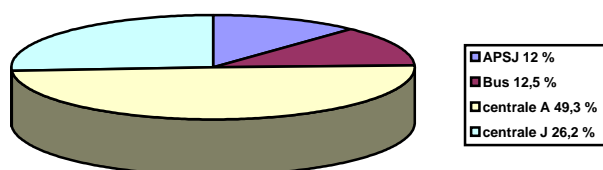
Ont été accueillis deux stagiaires de 4^{ème}, cinq stagiaires de 3^{ème} et une stagiaire de 1^{ère} (une semaine), une stagiaire en SEGPA (4 semaines) et un stagiaire en reconversion ANPE (une semaine). Soit un total de 10 stagiaires, représentant 65 journées.

La bibliothèque de Chalon, comme les autres établissements bourguignons possédant des fonds patrimoniaux a répondu à un questionnaire de 24 pages comportant une centaine de questions, établi par la Direction du Livre et de la Lecture et destiné à obtenir la connaissance la plus exacte tant du patrimoine écrit conservé dans la région que des conditions de sa conservation. Ceci afin de mettre en œuvre en Bourgogne le **Plan d'Action pour le Patrimoine Ecrit** (P.A.P.E.), initié par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Marie-Christine Pascal, directeur, a été élue au conseil d'administration (vice-présidente) de l'Association des Directeurs des Bibliothèques de Grandes Villes de France.

4.1 Lecteurs

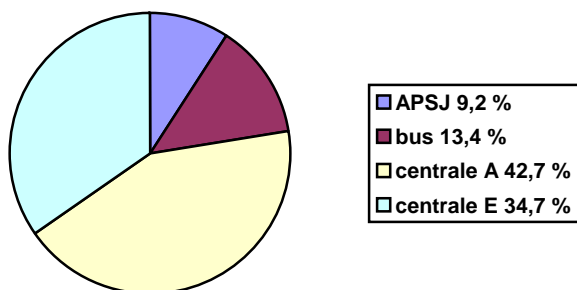
4 198 lecteurs ont emprunté des documents en 2005, soit 8 % de la population (moyenne nationale en 2004 : 17,28 %).



Répartition par section

4.2 Prêts

180 000 prêts ont été effectués en 2005, soit 42 par lecteur inscrit.



	Prêts	Retours	Total des opérations
Annexe des Prés Saint-Jean	16 598	15 947	32 545
Bibliobus	24032	23 319	47 351
Section Adultes	76 729	78 557	155 286
Section Jeunesse	62 288	61 248	123 536
Total	179 647	179 071	358 718

4.3 Communication de documents courants en magasins

1 012 documents ont été communiqués, dont 458 documents non informatisés et 88 microformes.

4.4 Recherches personnalisées, patrimoniales et consultation des fonds patrimoniaux

41 demandes écrites, auxquelles s'ajoutent des demandes téléphoniques, ont été reçues, dont 9 provenant de l'étranger. Pour y répondre 190 documents de la Bibliothèque ont été consultés. Le service a également participé à une enquête en répondant à un questionnaire portant sur un fonds documentaire dans le champ gérontologique (Institut Régional Supérieur du Travail éducatif et social).

Une participation à des expositions, par le prêt de documents patrimoniaux, a été réalisée : *Des salons au cabaret : se rencontrer, se divertir au 18^{ème} siècle*, (7 documents empruntés par la bibliothèque municipale de Tournus, dans le cadre du Mois du patrimoine écrit et graphique 2005), *Saint-Cosme d'hier à demain* (24 septembre - 2 octobre 2005) organisée par le Comité de bienfaisance des quartiers Saint-Cosme-Bellevue à l'occasion des 150 ans du rattachement de Saint-Cosme à Chalon (7 documents du fonds local empruntés).

La consultation des documents patrimoniaux par les usagers a concerné 605 documents : 96 fonds anciens, 49 livres de la Réserve, 57 périodiques anciens, 401 fonds locaux ou régionaux et 2 estampes. A cela s'ajoutent 69 consultations de microfilms de la presse ancienne.

21 documents patrimoniaux (10 du fonds régional ou local, 8 du fonds iconographique, 6 du fonds ancien, 4 périodiques), ont fait l'objet de demandes de reproductions.

4.5 Prêt entre bibliothèques

Le service a suivi 64 dossiers : 47 demandes d'emprunts d'inscrits de la Bibliothèque et 17 demandes de prêts d'autres établissements. Dans ce cadre la bibliothèque a prêté 12 documents et a bénéficié de 38 prêts.

5.1 L'étude sur la lecture publique

La Ville de Chalon-sur-Saône a souhaité à terme moderniser la bibliothèque municipale en créant un outil performant pour développer l'offre de lecture publique. A la suite des études faites en 2003 et 2004 par le cabinet parisien (Van Dijk), deux scénarios ont été retenus par la municipalité : une médiathèque et un équipement central appelé à piloter et coordonner les activités d'un réseau de deux bibliothèques annexes (dont l'annexe existante). Deux études de faisabilité ont été faites en 2005 par le Service de l'architecture et la bibliothèque municipale, concernant en particulier cet équipement central : il devra obligatoirement se situer dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville, dans les locaux de l'actuelle Bibliothèque qui seront rénovés, et sur une parcelle à construire (ancien hôtel de l'Europe) rue du Port Villiers.

Conception et réalisation : Marie-Christine Pascal
Réalisation : bibliothèque municipale de Chalon-sur-Saône
Dépôt légal 2007

Bibliothèque municipale
1, place de l'Hôtel de Ville – 71103 – Chalon-sur-Saône Cédex
Tél : 03 85 90 51 50
Fax : 03 85 90 51 56
secretariat.bibliotheque@chalonsursaone.fr

